

# Dossier justificatif des travaux d'innovation déclarés au titre du CII

## I PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

Présenter l'activité de la société en quelques lignes, au moyen d'une plaquette publicitaire ou d'un lien vers un site web et replacer les travaux d'innovation dans leur contexte économique.

Indiquer le nom et les coordonnées (Nom, n° de téléphone, adresse e-mail) du responsable innovation.

Indiquer si votre société a déposé pour l'(les) année(s) contrôlée(s) un dossier de :

	Date de l'avis	Décision (Favorable ou Défavorable)
Rescrit CIR		
Rescrit CII		
Rescrit JEI		
Agrément CIR		
Agrément CII		

## II POSTES DES DEPENSES DECLAREES

### \* Dépenses de personnel

• Joindre un tableau numérique (type format Excel), par année contrôlée, faisant apparaître l'affectation du temps passé par ce personnel, projet par projet, selon le modèle présenté ci-après.

Année

Nom	Diplôme	Fonction/ Coefficient de la convention collective	Salaire brut annuel chargé	Nombre Heures/ jours travaillées/ an (cf DADS)	Nombre d'heures/ jours affectées au projet 1	Nombre d'heures/ jours affectées au projet 2	Nombre d'heures/ jours affectées au projet N	Nombre total d'heures/jours affectées aux projets innovation	Nombre d'heures/jours hors projets Innovation <sup>2</sup>
Personnel 1									
Personnel 2									
Personnel N									
	Totaux								

<sup>1</sup> Seules les charges patronales obligatoires sont prises en compte au CII

<sup>2</sup> Indiquer le nombre de jours/heures passés en formation, déplacement, conférence, absences diverses,...

• **La copie du diplôme** le plus élevé de chaque personne déclarée, à défaut tout autre justificatif concernant la qualification de ces personnes (par exemple copie de la fiche de paie de décembre de chaque année contrôlée + CV).

### \* Dotations aux amortissements

• Fournir un tableau numérique (type format Excel) relatif à la liste complète des équipements concernés, comprenant les indications suivantes :

- Identification précise et description de chaque matériel;
- la date d'achat ;
- le coût d'acquisition ;
- la durée d'amortissement ;
- la part des amortissements affectée à l'innovation déclarée au titre du CII (en pourcentage et en montant) ;
- si l'entreprise ventile son effort d'innovation sur plusieurs projets, elle indique le projet pour lequel chaque équipement est utilisé ;
- si un équipement est utilisé par plusieurs projets, l'entreprise indique un taux d'utilisation pour chaque projet ;

\* **Dépenses relatives aux brevets, aux certificats d'obtention végétale (COV), aux dessins et aux modèles**

**1) Prise et maintenance de brevets et de COV**

- Pour chaque brevet ou certificat d'obtention végétale, préciser les références des brevets (N° de dépôt ou de publication) et le titre.
- Fournir une copie des factures relatives aux dépôts et à la maintenance de brevets

**2) Les frais de dépôt de dessins et modèles**

- Pour chaque dessin ou modèle, indiquer l'utilisation qui en est faite dans les opérations éligibles
- Pour chaque dessin et modèle, préciser les références (N° de dépôt ou de publication) et le titre.
- Fournir une copie des factures relatives aux dépôts et de maintenance (frais, taxes, honoraires,...)

**3) Les dépenses de défense de brevets, de COV, de dessins et de modèles**

- Dépenses exposées dans le cadre d'actions en contrefaçon (frais de justice, émoluments des auxiliaires de justice, dépenses de personnel ...).
- Fournir les justificatifs (copies des factures des cabinets de Propriété Industrielle par exemple)
- Pour chaque dessin et modèle, préciser les références (N° de dépôt ou de publication) et le titre et indiquer l'utilisation qui en est faite.

**4) Les dotations aux amortissements des brevets et des COV acquis en vue de travaux d'innovation**

- Pour chaque brevet ou COV, indiquer l'utilisation qui en est faite.
- Fournir la copie du contrat de cession.
- Fournir une copie des convocations aux réunions officielles de normalisation.

\* **Opérations de externalisées**

- Transmettre la déclaration N° 2069-A-2-SD pour chaque année contrôlées ;

\* **Sommes déduites de l'assiette du CII**

**1. Subventions ou avances remboursables reçues**

Si l'entreprise a reçu des subventions ou des avances remboursables, remplir le tableau suivant et joindre les justificatifs.

Organisme	Montant total	Année d'encaissement	Montant déduit de l'assiette CIR/CII

**2. Montant de sommes encaissées au titre de la sous-traitance pour les entreprises agréées au titre du CII**

Si l'entreprise a encaissé des sommes au titre d'opérations de conceptions de prototypes ou d'installations pilotes qui lui ont été confiées, remplir le tableau suivant

Donneur d'ordre (Nom et N° SIREN)	Année d'encaissement	Montant déduit de l'assiette CIR/CII

### 3. Les dépenses exposées au titre des prestations de conseil relatives au CII

- Fournir la copie de la facture de la prestation ainsi que le contrat passé avec le cabinet (rémunération forfaitaire ou au succès).

### III JUSTIFICATIFS DES PROJETS

Indiquer, par année, le nombre de projets d'innovation et fournir une fiche descriptive par projet (à faire rédiger par le chef du projet) selon le plan de l'annexe 2.

Pour rappel, est considéré comme projet d'innovation un projet de conception de prototypes ou d'installation pilotes de nouveaux produits. Pour l'application de cette définition, est considéré comme un nouveau produit un bien corporel ou incorporel qui satisfait aux deux conditions cumulatives suivantes :

- il n'est pas encore mis à disposition sur le marché ;
- il se distingue des produits existants ou précédents sur le marché par des performances supérieures sur le plan technique, de l'éco-conception, de l'ergonomie ou de ses fonctionnalités.

<b>Année de la déclaration</b>	<b>Nom du projet (nombre de projets d'innovation = nombre de fiches à fournir)</b>

**ANNEXE 1**  
**Fiche descriptive d'un projet**

<b>NOM DU PROJET :</b>	
<b>Ce projet a-t-il fait l'objet d'un rescrit CII :</b> <i>(joindre la décision correspondante)</i>	
<b>Date de début :</b>	<b>Date de fin :</b>
<b>Coût total :</b>	<b>Coût déclaré au CII :</b>

**Objectifs du projet** (un paragraphe) : *décrire les objectifs précis visés*

**Etat du marché** (de l'ordre de 1 à 5 pages) : *c'est une étude de marché qui identifie les entreprises et les produits concurrents disponibles sur le marché au début des travaux et les critères pour les considérer comme tels. L'étude présente aussi les performances de ces produits. Pensez à y inclure des références datées et pas seulement interne à votre entreprise.*

**Objectifs visés, performances à atteindre** (de l'ordre de 1 à 3 pages) : *identifier les objectifs visés, les performances à atteindre par rapport aux performances des produits concurrents. la présentation peut être restreinte à un des plans de performances suffisant pour caractériser un nouveau produit au sens du CII : technicité, fonctionnalité, éco-conception, ergonomie.*

*Les descriptions concises de l'état du marché, des objectifs visés et des performances à atteindre constituent des éléments déterminants de l'expertise qui permettront de reconnaître le caractère d'innovation du projet.*

**Travaux d'innovation réalisés (de l'ordre de 1 à 20 pages) :**

1. *présenter les travaux de développements réalisés pour concevoir le prototype : les études techniques, la configuration, l'ingénierie, l'acquisition d'un savoir ou d'une technologie à l'extérieur, les modélisations, les maquettings, les simulations, les essais et l'évaluation, les prototypes..., les méthodes et les moyens mis en œuvre ;*
2. *distinguer ce qui relève de la conception de prototypes ou d'installations pilotes qui ne sont pas destinés à être mis sur le marché de ce qui relève des phases ultérieures de développement de produit ;*
3. *faire de même pour les opérations confiées à des entreprises agréées par le ministère en charge de l'industrie ou de la recherche ;*
4. *indiquer le cas échéant les renseignements et les informations issus de ces travaux, en particulier des essais et des prototypes, quant aux objectifs de performances ;*
5. *montrer en quoi ces travaux ont pour objectif d'atteindre des performances supérieures à celles des produits disponibles sur le marché.*

**Indicateurs d'innovation :** *rescrit ou agrément au titre du CII, contrats CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche) ou partenariat avec des établissements publics de recherche, des sociétés de recherche sous contrat, aides à l'innovation françaises ou européennes, articles scientifiques, articles de presse, book pour les agences de design, brevets, norme, etc.*

**Présenter les réussites techniques et commerciales susceptibles d'en résulter (de l'ordre de 1 page)**

**Ressources humaines :**

*Joindre le tableau numérique (type format Excel) de la répartition du temps par personne et par phase. Bien s'assurer de la cohérence avec le tableau général des dépenses de personnel affecté aux opérations d'innovation.*

Nom	Fonction dans le projet	Nbre heures/jours consacrées à la Phase 1	Nbre heures/jours consacrées à la Phase 2	Nbre heures/jours consacrées à la Phase N	Nb total d'heures/jours affectées au projet
Personnel 1					
Personnel 2					

**Pour ce projet indiquer les différentes collaborations et opérations externes sous-traitées :**

- a) *Nom de l'entreprise*
- b) *Copie du contrat avec le sous-traitant et montant du contrat*
- c) *Copie du cahier des charges décrivant les travaux à réaliser*
- d) *Tableau des livrables*
- e) *Copie de la décision d'agrément de l'année concernée*